



# **Comité monétaire et financier international**

Dix-huitième réunion  
11 octobre 2008

**Allocution de Jim Flaherty  
Ministre des Finances du Canada**

**Pour le compte d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, de Belize, du Canada,  
de la Dominique, de la Grenade, de l'Irlande, de la Jamaïque, de  
Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines**

# **Déclaration préparée à l'intention du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international**

**L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances du Canada**

**Pour le compte d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, de Belize, du Canada, de la Dominique, de la Grenade, de l'Irlande, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines**

**Washington, États-Unis, le 11 octobre 2008**

Au nom du Canada, de l'Irlande et des pays des Caraïbes que je représente, je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouveau président du Comité monétaire et financier international (CMFI). La vaste expérience de M. Boutros-Ghali rehaussera grandement le travail du Comité.

Le CFMI se réunit aujourd'hui alors que la situation économique et financière internationale connaît un degré d'incertitude sans égal depuis un demi-siècle. Pratiquement aucun pays n'est à l'abri des risques engendrés par la tourmente qui secoue les marchés financiers mondiaux, et presque tous sont confrontés à de sérieuses perturbations en raison des fortes augmentations et de la volatilité que nous avons pu observer dans les prix des produits de base. Les États-Unis ont pris de nombreuses mesures pour faire face à leur crise financière, notamment en adoptant un plan d'ensemble en vue de racheter des actifs en difficulté. Les autorités européennes ont aussi pris des mesures énergiques pour soutenir le secteur financier. Néanmoins, les marchés financiers demeurent extrêmement tendus, et les effets se font sentir à l'échelle mondiale. En ces temps difficiles, il est essentiel que nous puissions compter sur un Fonds monétaire international (FMI) bien en selle, qui travaille en partenariat avec ses membres pour aider à promouvoir la croissance et la stabilité de l'économie mondiale en menant ses activités de surveillance, en donnant des conseils sur la politique publique et, au besoin, en offrant une aide financière à ses membres qui éprouvent des problèmes financiers et de balance des paiements.

Je profite de cette occasion pour féliciter le directeur général, M. Strauss-Kahn, et ses collaborateurs pour le travail acharné qu'ils ont entrepris en vue de moderniser le Fonds. Le nouveau cadre budgétaire viable que le directeur général est en train de mettre en place traite d'une vaste gamme de questions importantes, telles que le développement d'une approche plus stratégique pour les interventions du Fonds dans les pays à faible revenu; les modifications de la Facilité de protection contre les chocs exogènes; l'achèvement de l'examen triennal de la surveillance; et la mise en place de la première Déclaration des priorités de surveillance. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, je suis convaincu que le leadership de M. Strauss-Kahn continuera de nous mobiliser et d'instaurer un climat propice au succès.

## **Perspectives mondiales**

L'économie mondiale continue d'être malmenée par les chocs attribuables à l'agitation qui touche de nombreuses composantes du système financier international, ainsi que par la hausse des prix des produits de base dont dépend le niveau de vie des gens. Même si beaucoup d'économies ont remarquablement bien résisté à ces chocs jusqu'ici, force est bien de constater que nous vivons actuellement une période de grande incertitude. La croissance a nettement ralenti dans les grandes économies avancées et, même si les marchés émergents resteront le principal vecteur d'expansion de l'économie mondiale, le rythme de leur propre croissance devrait aussi ralentir. Il importe donc de plus en plus que les pays unissent leurs efforts pour promouvoir le rétablissement de la stabilité et de la croissance vigoureuse et soutenue de l'économie mondiale.

Les décideurs ont pris des mesures énergiques afin de contenir la crise financière. Face aux tensions exceptionnelles pesant sur le système financier international, les autorités des États-Unis, d'Europe et d'ailleurs ont réagi avec une énergie et un esprit novateur dignes de mention dans le but de soutenir la stabilité financière et de rétablir le bon fonctionnement des marchés du crédit. Au Canada, il est heureux que notre système financier ne soit pas affaibli par la valeur élevée des actifs en difficulté. Nos secteurs des banques et des assurances demeurent bien capitalisés, et notre système financier est solide. Nous ne sommes toutefois pas à l'abri des difficultés financières auxquelles les marchés mondiaux sont en proie. Je suis demeuré en contact étroit avec mes homologues des autres grandes économies et, ensemble, nous sommes prêts à prendre toutes les mesures requises afin de stabiliser la situation.

Les principales banques centrales ont pris des mesures coordonnées de grande envergure pour soulager la crise mondiale des liquidités. Nous devons veiller à ce que nos mesures continuent d'être coordonnées pour faire face à des turbulences prolongées sur les marchés financiers. Je crois que les ministres des Finances devraient se réunir à nouveau dans les semaines à venir pour garantir un progrès continu à ce chapitre. Le gouvernement du Canada appuie aussi la proposition du président Sarkozy de tenir un sommet des dirigeants pour revoir les mesures visant à renforcer le système financier international.

Les autorités de réglementation et de surveillance, notamment le Forum sur la stabilité financière, ont déjà fait beaucoup de travail utile en vue de renforcer la solidité à long terme du système financier international. La poursuite de ces travaux constitue une priorité essentielle. Nous devrions soutenir une poursuite accélérée de la mise en œuvre des recommandations du Forum sur la stabilité financière, notamment en ce qui a trait à un mécanisme central de compensation pour les dérivés de crédit hors bourse, à des normes de comptabilisation et de divulgation pour les activités hors bilan et les risques connexes, ainsi qu'à un ensemble de principes internationaux visant l'assurance-dépôts. Évidemment, à ce chapitre, nous n'en sommes qu'aux premiers pas. Le FMI doit jouer un rôle crucial dans les initiatives visant à mettre au point de saines mesures de réglementation internationale afin de combler les lacunes du système financier mises au jour par la crise actuelle, en mettant à contribution les perspectives uniques qu'offre sa composition quasi universelle.

De nombreux pays sont maintenant mieux placés pour affronter ces chocs grâce aux améliorations déjà apportées aux cadres de politique publique. À l'instar d'autres pays, le

Canada a pris les mesures nécessaires, ces dernières années, afin d'assainir les finances publiques. Cela nous a donné la marge de manœuvre requise pour réagir aux signes d'essoufflement de la croissance en accordant en temps utile des stimulants financiers, tout en préservant l'équilibre budgétaire. Même si l'inflation globale a augmenté dans le monde entier en raison de la hausse des prix du pétrole et des produits de base, le regain de crédibilité des banques centrales, qui ont adopté de solides cadres de politique publique, a généralement fait en sorte que les attentes de maîtrise de l'inflation demeurent bien ancrées. Par contre, les signes de montée de l'inflation sont plus inquiétants dans plusieurs économies de marché émergentes, qui sont nombreuses à sacrifier en partie l'indépendance de leur politique monétaire en limitant la souplesse de leurs monnaies.

Les décideurs doivent continuer de prendre les mesures qui s'imposent. La réunion d'aujourd'hui procure au Comité une excellente occasion de faire le point sur la situation et de mettre en commun les perspectives et les expériences de ses membres en ce qui concerne, d'une part, les défis de politique publique qui pèsent sur leurs économies respectives et, d'autre part, le rôle du FMI pour soutenir la croissance et la stabilité.

### **Situation au Canada**

La croissance économique est en baisse de régime au Canada depuis la fin de 2007 en raison du ralentissement aux États-Unis qui, combiné à l'appréciation du dollar canadien, a nettement fait baisser les exportations canadiennes. En revanche, à cause de l'appréciation du dollar et de la hausse des prix des produits de base, les consommateurs et les entreprises du Canada ont profité d'une hausse des revenus réels et des bénéfices. Par conséquent, la demande intérieure poursuit une saine progression au Canada, malgré le ralentissement de la croissance générale. De plus, les assises économiques du Canada demeurent solides : l'emploi a continué de progresser cette année; le taux de chômage demeure près de son plus bas niveau en 33 ans; le secteur financier reste vigoureux et bien capitalisé; la situation financière des consommateurs, des entreprises et des administrations publiques est saine; et l'inflation de base demeure faible et stable. Le FMI prévoit que le Canada affichera une croissance de 0,7 % en 2008 et de 1,2 % en 2009.

L'inflation de base se limitait à 1,7 % en août 2008, en dépit d'une légère hausse récente du taux d'inflation global. L'inflation totale selon l'indice des prix à la consommation a atteint 3,5 % en août, comparativement au récent plancher de 1,4 % atteint en mars 2008, les prix de l'énergie et des aliments ayant augmenté dans la foulée de la forte hausse des cours mondiaux plus tôt cette année. Le 8 octobre, la Banque du Canada s'est jointe aux autres grandes banques centrales qui ont réduit simultanément leurs taux directeurs de 50 points de base, en ramenant son taux à 2,5 %. Cette mesure fournira un soutien opportun à l'économie canadienne.

La position financière du Canada demeure solide. En fait, le Canada reste en tête du Groupe des Sept (G7) à ce chapitre. D'après les perspectives de l'automne du FMI, pour l'ensemble des administrations publiques, l'excédent budgétaire du Canada s'est chiffré à 1,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007, et le solde devrait demeurer excédentaire en 2008 et en 2009. Le Canada affiche aussi un très solide bilan en matière de réduction de la dette. En pourcentage du PIB, la dette nette de l'ensemble des administrations publiques a diminué de

façon soutenue, passant d'un sommet de près de 71 % en 1995 à environ 23 % en 2007, et nous allons maintenir le cap.

### **Situation en Irlande et dans les Caraïbes**

Permettez-moi maintenant d'aborder l'évolution de l'économie et les priorités de politique publique de l'Irlande et des pays des Caraïbes que je représente au Comité.

L'économie de l'Irlande a connu une année difficile, en raison des tensions prolongées sur les marchés financiers internationaux, des prix plus élevés des produits de base et de l'effet de ces chocs sur les partenaires commerciaux. Le PIB sera probablement en recul cette année, le chômage augmente, et l'inflation reste relativement élevée mais devrait fléchir au début de 2009. L'ajustement de la production du secteur de la construction résidentielle freine aussi beaucoup l'économie. Une fois que la construction résidentielle sera revenue à un niveau plus viable, on peut anticiper une reprise de la croissance du PIB à moyen terme. Le gouvernement a récemment promulgué une loi garantissant tous les dépôts et les emprunts de six banques et sociétés de construction appartenant à des intérêts irlandais. Cette mesure vise à offrir sécurité et stabilité au secteur financier.

Comme les revenus fiscaux ont été inférieurs aux projections, surtout à cause de l'essoufflement du marché immobilier, des pressions ont commencé à s'exercer sur les finances publiques. Pour corriger la situation, le gouvernement a devancé au mardi 14 octobre le budget qu'il comptait déposer en décembre. Ce budget contiendra des mesures afin de rétablir l'équilibre en priorisant les dépenses selon la nouvelle réalité et de faire en sorte que l'économie irlandaise soit aussi bien placée que possible pour retrouver le chemin de la croissance, dès que la situation internationale s'améliorera. L'Irlande est en meilleure posture que la plupart des économies pour relever les défis de l'heure : sa dette publique est modeste, sa main-d'œuvre est jeune et scolarisée, et le fardeau fiscal des travailleurs et des entreprises est léger. Le gouvernement est déterminé à continuer de privilégier l'investissement public dans l'infrastructure économique de base. À l'heure actuelle, les investissements publics représentent quelque 6 % du PIB, soit environ le double de la moyenne de l'Union européenne.

Afin de protéger les perspectives de croissance de l'économie irlandaise, il faut renforcer la compétitivité, stimuler les exportations et améliorer la productivité. Le maintien d'un fardeau fiscal réduit aidera à accroître le potentiel de production en stimulant l'investissement du secteur privé et en encourageant une plus forte participation au marché du travail.

La situation des Caraïbes est très difficile, car les décideurs ont à faire des choix pénibles pour préserver la stabilité et les perspectives de croissance économique dans la région. Les principaux défis qu'ils ont maintenant à relever sont la progression de l'inflation et l'intensification des tensions inflationnistes attribuable à la montée en flèche des prix du pétrole et des produits de base. Les hausses de prix ont creusé les déficits déjà importants de la balance courante et aggravé les pressions sur les ressources financières limitées. Les gouvernements ont pris des mesures inévitables pour atténuer l'impact de la situation sur les pauvres et les groupes vulnérables, mais ces mesures ont exacerbé les problèmes qu'une situation financière fragile et une dette élevée constituent pour ces pays.

Les tempêtes tropicales et les ouragans qui se sont succédé récemment, causant d'importants dégâts matériels et de nombreuses pertes de vie dans les Caraïbes, témoignent de la vulnérabilité de la région face aux désastres naturels. Outre la poursuite des efforts d'adaptation et d'atténuation, le rôle de la mutuelle d'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les Caraïbes (CCRIF) témoigne de la détermination de la région à gérer de façon proactive les risques de catastrophe et à réduire les risques financiers associés aux désastres naturels. Nous appuyons vivement les efforts de la Banque mondiale, de la CCRIF et des gouvernements des Caraïbes en vue de mettre au point des produits complémentaires afin d'étendre la protection aux inondations.

Malgré la détérioration de l'environnement extérieur et les chocs intérieurs, les Caraïbes s'en sont assez bien tirées, leur économie demeurant relativement performante. La croissance a été modérément vigoureuse, surtout grâce à la progression des secteurs du tourisme, de la construction et des services, et la région continue d'attirer d'importants investissements directs étrangers. Cela illustre les avantages des politiques intérieures et des réformes structurelles énergiques mises en place au fil des ans, ainsi que du renforcement des cadres de surveillance et de réglementation financières. Les décideurs sont résolus à poursuivre les réformes et à accroître la résistance de la région. Dans ce contexte, les institutions financières internationales et les pays donateurs conservent un rôle déterminant. Nous soulignons le travail du Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC), qui demeure essentiel au soutien des efforts de la région.

### **Rôle du FMI dans les pays à faible revenu**

Au nom des pays que je représente, je veux souligner le travail effectué récemment par le personnel et les dirigeants du Fonds afin de répondre aux besoins particuliers des pays à faible revenu en définissant une approche globale pour les interventions du FMI dans ces pays. La stabilité macroéconomique et financière est essentielle à la croissance économique, à la réduction de pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. C'est pourquoi le travail du Fonds est si important et doit demeurer ciblé et efficace, surtout dans le contexte d'une plus grande rigueur budgétaire. Il sera donc essentiel d'éviter le retour à un endettement insoutenable pour les pays qui ont franchi les étapes du programme d'allègement de la dette, et de prévenir un tel endettement pour les autres pays à faible revenu. Pour que le FMI assure l'efficacité de ses activités dans les pays à faible revenu, la cohésion de ses efforts avec ceux des autres institutions et des partenaires du développement est cruciale, et elle devrait être encore renforcée dans toute la mesure du possible.

### **Réforme du FMI**

L'évolution récente des marchés économiques et financiers mondiaux montre que la croissance et la stabilité ne sont pas des faits acquis mais exigent plutôt un ferme engagement à appliquer des politiques saines et à mettre en œuvre des cadres solides pour la coopération internationale. La communauté internationale doit unir ses efforts pour minimiser les risques potentiels et pour atténuer les effets négatifs des risques qui se matérialisent. Pour sa part, le FMI est au centre d'une architecture internationale que le Canada soutient depuis quelque 60 ans. Son objectif fondamental est de promouvoir la stabilité économique et financière internationale. Or, dans la conjoncture actuelle, sa

légitimité, sa crédibilité et son efficacité dépendront largement du degré auquel il pourra amener ses membres à collaborer afin de régler les problèmes qu'ils ont en commun.

Grâce aux mesures qu'il a prises depuis un an pour rehausser la qualité de sa surveillance, la souplesse de ses facilités de crédit ainsi que la légitimité de ses mécanismes de gouvernance, le FMI est mieux outillé pour remplir son mandat. Pourtant, dans notre monde riche en défis, ni les pays ni le FMI ne peuvent rester immobiles. Il nous faut plutôt chercher à accroître sans cesse notre capacité d'assurer la croissance, la stabilité et la prospérité des populations du globe.

### ***Réformes axées sur la gouvernance***

À notre dernière rencontre, nous nous sommes réjouis de l'issue des discussions sur une nouvelle formule d'établissement des quotes-parts, qui rehausse sans conteste la légitimité du FMI. Or, la question des quotes-parts et de la représentation n'est qu'un aspect d'un programme plus vaste de réformes de la gouvernance du FMI.

Le rapport d'avril 2008 du Bureau indépendant d'évaluation met en lumière les grands dossiers à traiter. Il faut notamment renforcer le rôle stratégique du CMFI, donner un plus grand poids stratégique au Conseil d'administration tout en clarifiant son rôle de supervision, et préciser les mécanismes de reddition de comptes par le directeur général et le personnel du Fonds. J'ajoute que nous devons faire d'autres progrès pour rendre plus ouvert le processus de sélection des dirigeants des institutions financières internationales. À mon avis, toutes ces questions sont pertinentes et, une fois qu'elles seront réglées, la légitimité et l'efficacité de notre institution seront rehaussées.

De façon plus générale, je suis heureux de voir que le Conseil d'administration et le directeur général se sont engagés à améliorer la gouvernance du Fonds, grâce à la création d'un groupe de travail formé d'administrateurs et à la nomination par le directeur général, en septembre, d'un comité formé de personnalités éminentes. Des universitaires et des groupes de la société civile participeront aussi à l'élaboration d'un consensus. Notre comité et l'ensemble des membres doivent aussi aborder les questions de gouvernance en suspens, notamment les moyens de renforcer la participation des membres et de faire en sorte que le Fonds rende mieux compte de la qualité de son travail.

### ***Réformes axées sur la surveillance***

La surveillance est au cœur du mandat du FMI consistant à promouvoir la stabilité mondiale, et d'importantes innovations ont été apportées à ce chapitre. L'évolution récente des marchés financiers mondiaux souligne la justesse de la vision du directeur général pour le FMI, soit celle d'un centre d'excellence international sur les liens entre le système financier et l'économie réelle. Il sera primordial de continuer à renforcer la capacité d'analyse du FMI dans ce domaine et à améliorer la façon dont il communique son analyse des changements macrofinanciers aux décideurs et au public.

En juin de l'an dernier, le Fonds a adopté la Décision de 2007 sur la surveillance bilatérale des politiques des États membres, afin de rendre ses activités de surveillance plus efficaces. Depuis, nous avons observé un meilleur ciblage des consultations au titre de l'article IV, bien que l'objectif primordial de rehausser la franchise des rapports de surveillance ne soit

pas encore atteint. Le moment est maintenant venu d'appuyer la mise en œuvre intégrale de la Décision de 2007, y compris le recours à des consultations spéciales pour garantir l'obtention de résultats concrets.

À ce propos, je suis très heureux de constater que le Conseil d'administration vient d'approuver la première Déclaration des priorités de surveillance (DPS), ce que le Comité réclamait depuis le printemps de 2006. À mon avis, la nouvelle DPS est un complément important de la Décision de 2007 : elle permet de cibler la surveillance du FMI sur les questions les plus urgentes, de favoriser un plus large consensus parmi les membres sur les grands risques économiques et la nécessité de les atténuer, et d'améliorer la reddition de comptes par le FMI sur les résultats de ses activités de surveillance. Il importe que nous exploitions pleinement le potentiel de la DPS. Le CMFI devrait examiner annuellement la progression de sa mise en œuvre et débattre de l'évolution des priorités de surveillance en prévision de la prochaine DPS, dans trois ans.

La DPS ne représente qu'un volet d'un débat plus large qu'il faut tenir en vue de rétablir l'appui de la communauté internationale à la responsabilité collective et aux mesures visant à contenir les menaces pour la stabilité. Je suis encouragé de voir que le FMI a renforcé sa coopération avec le Forum sur la stabilité financière au cours de l'année écoulée; à mon avis, le Fonds devrait examiner de plus près comment il peut promouvoir une collaboration plus étroite avec d'autres institutions et groupes internationaux. L'économie mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle, où tous les pays sont interreliés, exige que les membres du FMI collaborent, au sein du Fonds et d'autres organisations, afin de préserver les avantages de la mondialisation et de promouvoir la croissance et la stabilité.

### ***Examen du rôle et des instruments de soutien financier***

L'examen des instruments de crédit du Fonds qui vient d'être entrepris tombe à point nommé. Depuis la mise en place de ces mécanismes, l'économie mondiale a tellement changé que de simples modifications de détail ne sauraient suffire à doter le FMI d'une gamme moderne et adéquate de facilités de crédit. Bien que certains éléments aient déjà été modifiés, comme la Facilité de protection contre les chocs exogènes, il faut réaliser des travaux essentiels pour garantir la cohésion et l'efficacité de tous les instruments. De façon plus fondamentale, le Fonds devrait examiner dans quel contexte chaque instrument de crédit a été créé, afin d'évaluer s'il répond toujours aux défis actuels.

### **Conclusion**

À mon avis, deux observations manifestes résument le contexte de cette 18<sup>e</sup> réunion du CMFI. Premièrement, compte tenu des énormes défis financiers et des risques économiques persistants auxquels nous sommes confrontés, il est plus important que jamais que le FMI soit fort et efficace. Deuxièmement, comme les membres ont profité de la période calme qui s'est terminée récemment pour apporter des améliorations sans précédent aux mécanismes de gouvernance du Fonds, nous devons maintenant utiliser cet élan et cette légitimité accrue pour doter pleinement le FMI d'un cadre de surveillance renforcé et d'un rôle de bailleur de fonds plus moderne. Je compte poursuivre et mener à bien ces objectifs communs avec mes collègues du CMFI.